



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/STTM/JL/JG/76992

20 juillet 2011

NOTIFICATION¹

Invitation à la Réunion d'Experts de la CDB pour élaborer une série de processus d'examen conjoints d'experts pour surveiller et évaluer les impacts de l'acidification des océans sur la biodiversité marine et côtière, 19-20 octobre 2011, Montréal, Canada

Madame, Monsieur,

Dans la décision X/29, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a demandé au Secrétaire exécutif de développer une série de processus d'examen conjoints pour surveiller et évaluer les impacts de l'acidification des océans sur la diversité biologique marine et côtière et de disséminer, à grande échelle, les résultats de cette évaluation afin d'augmenter la sensibilisation des Parties, des autres gouvernements et des organisations, et, étant donné la relation entre la concentration de dioxyde de carbone atmosphérique et l'acidification des océans, a également demandé au Secrétaire exécutif de transmettre les résultats de ces évaluations au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La Conférence des Parties a demandé que cette réunion soit organisée en collaboration avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (COI / UNESCO), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), le Secrétariat de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Centre de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP-WCMC), l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), la Convention de Ramsar, le Traité sur l'Antarctique, le Conseil de l'Arctique, et d'autres organisations et groupes scientifiques.

Conformément à cette demande, j'ai le plaisir de vous informer qu'avec l'appui financier du gouvernement de l'Espagne, le Secrétariat a convoqué une réunion d'experts pour élaborer une série de processus conjoints d'experts pour faire le suivi et évaluer les impacts de l'acidification des océans sur la biodiversité marine et côtière, qui aura lieu du 19 au 20 octobre 2011, à Montréal, au Canada.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux: Points focaux CDB et OSASST; autres gouvernements; COI/UNESCO, FAO, Secrétariat de la CCNUCC,

UNEP-WCMC, ICRI, Convention Ramsar, Traité sur l'Antarctique, le Conseil de l'Arctique, et les autres organisations et groupes scientifiques pertinents



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

À cet égard, je vous invite à désigner, à votre meilleure convenance, mais au plus tard le 31 août 2011, un expert qui pourra participer à cette réunion. La sélection des experts sera basée sur l'expertise et l'expérience, en tenant compte des directives de la CdP dans sa décision X/29 sur les organisations collaboratrices, et sera effectuée selon les critères suivants:

- Une bonne connaissance des questions reliées à, et de l'expérience dans la recherche scientifique et le suivi des impacts de l'acidification des océans sur la biodiversité marine et côtière; et
- Une bonne connaissance des questions reliées à, et de l'expérience dans la mise en œuvre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité marine et côtière.

L'agenda provisoire est joint à cette notification pour votre information. Les documents de réunions seront transmis aux experts sélectionnés et seront également affichés sur le site Web de la CDB en temps opportun. La réunion se déroulera en anglais.

Les nominations doivent être soumises au Secrétariat (à l'adresse secretariat@cbd.int ou par télécopieur au +1-514-288-6588) et accompagnées d'un curriculum vitae indiquant clairement les domaines d'expertise et l'expérience du candidat nommé.

Je vous remercie à l'avance pour votre coopération et votre support continu aux travaux de la Convention.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

Pièce jointe

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Élection des co-présidents, adoption de l'ordre du jour et organisation du travail
3. Identifier les lacunes et les obstacles dans la surveillance et l'évaluation scientifiques existantes sur les impacts de l'acidification des océans sur la biodiversité marine et côtière en fonction de leurs liens avec les processus pertinents de politiques mondiales
4. Élaborer des options pour traiter les obstacles et lacunes identifiées, incluant notamment une proposition pour le développement d'une série de processus d'examen conjoints par des experts
5. Identifier les activités de collaboration nécessaires pour mettre en œuvre les options possibles pour traiter ces obstacles et lacunes identifiées
6. Autres questions
7. Adoption du rapport
8. Clôture de la reunion